# PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D’INSCRIPTION EN DOCTORAT DE L’EHTP

***Après sélection***

***Année Universitaire : 2019-2020***

## Pièces à fournir :

* + Formulaire de 1ère année d’inscription en doctorat, dûment rempli et signé (pièce jointe) ;
	+ Originale et Photocopie certifiée conforme du diplôme d’ingénieur ou Master ou diplôme équivalent (fournir l’équivalence) ;
	+ Photocopies certifiées conformes des diplômes de Licence (ou équivalent) et du Baccalauréat ;
	+ Copie certifiée conforme de la Carte d’Identité Nationale ;
	+ 2 Photos d’identité récentes ;
	+ Charte des thèses signée par le Doctorant et le Directeur de thèse, visée par le Directeur du laboratoire d’accueil (pièce jointe).
	+ Autorisation délivrée et signée par la hiérarchie du candidat fonctionnaire ;
	+ Fiche du sujet de thèse signée par le Directeur de thèse (pièce jointe) ;
	+ Attestation d’assurance ;
	+ Déclaration sur l’honneur légalisée (une seule inscription au niveau national) ;
	+ Si le doctorant est déjà inscrit dans une autre école doctorale, et s’il désire poursuivre sa thèse à l’EHTP, il doit présenter lors de son inscription au CEDoc de l’EHTP :
		- Soit une décharge signée par son Directeur de thèse et le Directeur du CEDoc où il est inscrit ;
		- Soit, en cas de désistement, une lettre de désistement signée et légalisée par le candidat.